

Lucien ROGER
UDDEN 34
Délégation Palavas – Castries – Lunel
95, Grand-Rue
F-34830 Jacou
Téléphone : + 33 (0)467 591 597
[**lucien.roger@laposte.net**](mailto:lucien.roger@laposte.net)

Jacou, le 4 octobre 2019

Compte rendu de la réunion du 24 septembre 2019 des DDEN de la Délégation

Suite à la convocation annexée au compte rendu, les DDEN de la Délégation se sont réunis chez Antoine Fédérico, 1 rue des Martins-pêcheurs, au Crès, à 18 heures.

*

Étaient présents : Henri Escudier, Antoine Fédérico et Lucien Roger.

Excusés : Gérard Eyquem.

Absents : Janick Barbusse, Nelly Costecalde, Grégoire Delattre, Anne-Marie Huon, Éric Jaeger, Philippe Krouk, Claude Kulezcka, Gabriel Rame, Jean Ricard, Christophe Tursan, Alain Visseq.

*

* *

Sont successivement discutés les questions suivantes :

Un point sur les visites après la rentrée

Les classes semblent plutôt surchargées.

À Jacou, les effectifs sont stables en élémentaire, en baisse en maternelle où une fermeture de classe est à craindre à la rentrée prochaine.

La surcharge de travail administratif des directeurs d'école due à la suppression des contrats aidés est de nouveau déplorée. Cette surcharge de travail est encore accentuée en maternelle à la suite de l'obligation de l'instruction scolaire à partir de 3 ans par l'augmentation de la « paperasse » générée par cette décision.

Élection des parents d'élèves

Deux listes seront présentes à Jacou en maternelle (FCPE et « Ensemble pour nos enfants »). Le vote par correspondance a été unanimement accepté.

Rien d'autre à signaler.

Remarque : « l'affiche » de la FCPE n'était pas encore connue.

Faire connaître les DDEN

Le texte d'un court article identique à publier dans les journaux municipaux de nos communes respectives a été validé (voir en annexe). Il sera adressé à tous les DDEN de la Délégation pour qu'ils le fasse publier.

Cette question dépassant la sphère de notre Délégation, l'idée de nous faire connaître par un article du même genre au niveau du département (Midi Libre, le Journal de l'Hérault, etc.) sera proposée lors du prochain Conseil d'administration.

Cotisations 2020

Elle est de 27 €.

Les membres de la Délégation qui ne s'en sont pas acquittés seront relancés.

Fin de la réunion à 19 heures



*

* *

Annexes :

1 – Convocation

Lucien ROGER
UDDEN34

Délégation Palavas – Castries – Lunel
95, Grand-Rue
F-34830 Jacou

Téléphone : + 33 (0)467 591 597

lucien.roger@laposte.net

Aux DDEN de la délégation

Jacou, le 4 septembre 2019

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire 2019 – 2020, je vous propose que nous nous réunissions le

le mardi 24 septembre 2019

chez notre ami Antoine Fédérico

**1, rue de Martins-pêcheurs
au Crès**

Voici l'ordre du jour que je vous propose :

- Un point sur les visites aux directeurs d'établissement, mairies, parents d'élèves, etc. après la rentrée ;
- Élections des parents d'élèves ;
- Faire connaître les DDEN : article dans les journaux municipaux, autres idées ;
- Cotisation 2020 de l'UDDEN34 : elle de 27 € (n'oubliez pas votre chéquier ...)

Si vous souhaitez ajouter un ou plusieurs points à ce projet d'ordre du jour, faites-le moi savoir avant le 12/09/2019. Merci.

Pour organiser au mieux notre réunion, voici l'adresse du lien qui vous permettra de confirmer ou non votre présence :

<https://dégradateur/JRzc27j1zSQH3zJg>

mais vous pouvez aussi, si vous préférez, répondre à ce courriel.

Amicales salutations laïques.



2 - Feuille de présence

Feuille de présence

UDDEN 34

Période quadriennale 2017-2021

Mise à jour : 19/05/2019

Délégation de PALAVAS - CASTRIES - LUNEL N° 9

Réunion du 24/09/2019

Prénom	Nom	Signature	IEN	Commune	Nom école	
Janick	Barbusse	ABSENT	10	Entre-vignes		P
Nelly	Costecalde	ABSENT	10	Villetelle	Georges Bénédicte	P
Grégoire	Delattre	ABSENT	5	Castelnau-le-Lez	Mario Roustan	EL
Henri	Escudier		10	Lunel	Jacques Brel	EL
Gérard	Eyquem	Excuse	5	Teyran	Jules Ferry	MT
Antoine	Fédérico	Présent	5	Le Crès	Frédéric Mistral	EL
Anne-Marie	Huon	ABSENT	5	Le Crès	Émile Barrès	EL
			5	Le Crès	Les Cigalous	MT
			10	Lunel	Mario Roustan	EL
			10	Lunel	Henri Bornier	EL

Feuille de présence

Prénom	Nom	Signature	IEN	Commune	Nom école	
Éric	Jaeger	ABSENT	8	Saint-Aunès	Albert Dubout	MT
			8	Saint-Aunès	Albert Dubout	EL
			5	Castries	Marcel Pagnol	EL
Philippe	Krouk	ABSENT	5	Castries	Chat Perché de la Guesse	MT
			8	Lattes	Port Ariane	P
			8	Lattes (Boirargues)	La Cougourfude	P
Claude	Kulezcka	ABSENT	10	Marsillargues	Jules Ferry	EL
			10	Marsillargues	Ernest Renan	MT
Gabriel	Rame	ABSENT	XX	Pérols	Les Sophoras	MT
Jean	Ricard	ABSENT	XX	Pérols	Font-Martin	EL
			10	Lunel	Marie Curie	EL
Lucien	Roger		5	Jacou	Condorcet	EL
			5	Jacou	Thierry Pautès	MT
Christophe	Tursan	ABSENT	8	Mauguio (Carnon)	J. D'Arbaud	EL

Feuille de présence

Prénom	Nom	Signature	IEN	Commune	Nom école
Alain	Visseque	ABSENT	8	Mauguio	Louise Michel
			8	Mauguio (Vauguères)	EL

Patrick	Biau	8, chemin des Chênes 34170 Castelnau-le-Lez	IEN 5	CASTELNAU le LEZ
Thierry	Geldhof	Ecole Port Ariane ; rue des Chevaliers de Malte 34970 Lattes	IEN 8	LATTES
Isabelle	Antoine	55, rue de l'Observance 34400 Lune	IEN 10	LUNEL

3- Texte « C'est quoi, un DDEN ? »

C'est quoi, un DDEN ?

Ce sigle signifie **Délegué Départemental de l'Éducation Nationale**.

Mais encore ?

Les DDEN sont des **bénévoles**, qui veillent sur les conditions de formation des élèves des écoles maternelles et élémentaires, citoyennes et citoyens en devenir.

Bien qu'étant **officiellement nommé** par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) et reconnu comme l'un des partenaires de l'École par le Ministère, le (ou la) DDEN n'est pas un employé de l'Éducation Nationale.

Notre totale **indépendance** garantit notre crédibilité de **médiateur** entre l'École, la mairie, les Parents et les autorités académiques.

Défenseur de la **Laïcité** et de l'**École Publique**, le DDEN, en toutes circonstances, fait valoir l'**intérêt prioritaire de l'enfant**.

Les citoyens intéressés par ce rôle auprès d'une école peuvent prendre contact pour se renseigner avec

Prénom Nom

Adresse postale

N° de téléphone

Adresse courriel